

Copie, authenticité, originalité dans la philologie et son histoire

Jean-Baptiste CAMPS

École nationale des chartes

Nous avons voulu, au seuil de ce bulletin proposer une synthèse, dépassant le cadre de l'introduction, sur le rôle qu'ont pu et peuvent encore prendre les trois notions en jeu dans les débats internes aux sciences philologiques. Cette synthèse sera, espérons-le, utile pour comprendre l'histoire de la discipline, permettant de nous interroger sur le regard que nous portons sur ces différentes notions et sur les filtres au travers desquels nous percevons les sources médiévales. Nous reprenons à cette fin la distinction parfois faite, au sein des disciplines philologiques, entre *basse* et *haute critique*, la première renvoyant à l'établissement du texte et aux disciplines afférentes (ecdote, critique textuelle, stemmatologie), la seconde à l'étude de la provenance et du style, d'un texte ainsi qu'aux études attributionnistes¹.

Théories et pratiques de l'édition des textes médiévaux

« Je crois que nous sommes plus d'accord qu'il ne paraît... » (Aurelio Roncaglia²)

¹ Cette distinction a été récemment reprise par Paolo Canettieri, Vittorio Loreto, Marta Rovetta et Giovanna Santini, « Philology and Information Theory », *Cognitive Philology*, 1, 2008, (<http://ojs.uniroma1.it/index.php/cogphil/article/view/8816>, page consultée le 29 octobre 2012), auxquels nous l'empruntons.

² Aurelio Roncaglia, Duncan McMillan, Cesare Segre et Felix Lecoy, « Discussion », dans *Atti del XIV Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza (Napoli, 15-20 aprile 1974)*, dir. Alberto Várvaro, Naples/Amsterdam, G. Macchia-

Bouleversons les attentes de la formule « copie, authenticité, originalité », en posant la question suivante : quelle est la part de l'originalité dans le travail critique du philologue et dans la réalisation de l'édition d'un texte médiéval ? Parler d'une originalité du texte édité paraît contradictoire avec l'objectif affiché de l'édition et du texte qu'elle propose, dont l'authenticité se mesure plutôt en terme de « fidélité³ » : toute originalité dans le texte établi (non, bien sûr, dans la méthode pour l'établir) serait ainsi nécessairement involontaire⁴ et peu souhaitable.

roli/ J. Benjamins, vol. 1 : « Sedute plenarie e tavole rotonde », p. 509–514, à la p. 509.

³ Frédéric Duval articule sa réflexion « autour de la notion de fidélité, très utile, [...] pour faire le lien entre les pratiques éditoriales et les conceptions du texte qui les sous-tendent », insistant sur « l'analogie entre le travail de l'éditeur et celui du traducteur » et sur les deux objectifs qui s'imposent à l'éditeur et l'amènent à deux allégeances divergentes, « donner à lire un texte ancien à un lecteur contemporain, interpréter le texte d'après l'intention de l'auteur, voire du copiste ou du commanditaire de la copie » ; dans cette perspective, la fidélité n'est pas à prendre comme fidélité à un modèle, « mais comme la combinaison de multiples fidélités : fidélité au lecteur de l'édition de texte, fidélité à l'auteur du texte, fidélité à la langue de l'auteur, à celle du copiste, fidélité à l'archétype... » (Frédéric Duval, « Introduction », dans *Pratiques philologiques en Europe : actes de la journée d'étude organisée à l'École des Chartres le 23 septembre 2005*, dir. Frédéric Duval, Paris, École des chartes, coll. « Études et rencontres de l'École des chartes », 21, 2006, p. 5–20, aux p. 8–9).

⁴ Cette vision est d'ailleurs celle qui, d'un point de vue légal, a prévalu dans un jugement récent, au cours d'un procès entre deux maisons d'édition. Rendu le 27 mars 2014 par le Tribunal de grande instance de Paris (3^e chambre, 4^e section, n° RG : 11/01444), ce jugement, pour lequel plusieurs philologues ont été appelés à parler en tant qu'experts, conclut que « le travail de transcription d'un texte médiéval dont le manuscrit original a disparu et qui est reconstitué à partir de différentes copies plus ou moins fidèles, supposent [*sic*] la mobilisation de nombreuses connaissances et le choix entre plusieurs méthodes. Il apparaît que la restitution du texte original se heurte à des incertitudes qui vont conduire le savant à émettre des hypothèses et à effectuer des choix dont le [*sic*] plus difficiles donneront lieu de sa part à des explications et des commentaires dans le cadre d'un appareil critique. Il apparaît également que l'éditeur afin de faciliter la compréhension du texte, va en modifier la présentation par une ponctuation ou une typographie particulière (espaces, majuscules, création de paragraphes). Ce travail scientifique ne consiste donc pas en une simple transcription automatique et repose sur des choix propres à l'éditeur. Néanmoins, il convient de rappeler que le droit de la propriété intellectuelle n'a pas vocation à appréhender tout travail intellectuel ou scientifique mais uniquement celui qui repose sur un apport créatif qui est le reflet de la personnalité de son auteur. Or en l'espèce, *le savant qui va transcrire un texte ancien dont le*

Néanmoins, l'originalité est réelle dans les débats méthodologiques et la variété des pratiques éditoriales, qui amènent couramment chacun à réinventer l'*ars edendi* à chaque édition, faisant souvent primer l'adaptation à une situation donnée, dans son unicité, sur la mise en œuvre de principes théoriques préétablis.

La question qui nous paraît sous-tendre bon nombre des débats internes aux méthodes d'édition des textes est ainsi plutôt celle de l'authenticité que l'on peut attribuer ou non à l'édition et au texte qu'elle donne, vue comme conformité et fidélité à une conception donnée du texte. Si l'on porte un regard embrassant sur les débats qui ont animé et animent le champ de l'ecdotique, on pourra émettre l'hypothèse, dans une vision volontairement simplificatrice et laissant pour l'instant de côté un certain nombre de motifs d'ordre épistémologique tels que le degré de confiance dans la méthode généalogique, que cette authenticité a pu se mesurer selon deux axes, dont l'indice est à chaque fois la mesure de la fidélité : un premier axe, qui a quelque chose de vertical, serait celui de la fidélité à

manuscrit original a disparu, à partir de copies plus ou moins nombreuses, ne cherche pas à faire œuvre de création mais de restauration et de reconstitution et il tend à établir un [sic] transcription la plus fidèle possible du texte médiéval, en mobilisant ses connaissances dans des domaines divers. Il va effectuer des choix mais ceux-ci ne sont pas fondés sur la volonté d'exprimer sa propre personnalité mais au contraire sur le souci de restituer la pensée et l'expression d'un auteur ancien, en utilisant les moyens que lui fournissent les recherches scientifiques dans différents domaines. Il ne cherche pas à donner une interprétation personnelle des idées ou sentiments de l'auteur mais à être au plus près du texte d'origine en exposant les solutions qu'il retient ou qu'il écarte en fonction de critères scientifiques dictés par les connaissances acquises dans l'étude des manuscrits et non pas en fonction de sa propre subjectivité. Il cherche à détecter les erreurs ou les remaniements personnels des copistes en s'abstenant de ces mêmes comportements et en accompagnant la transcription d'un appareil critique qui a pour objet d'explicitier les choix qu'il a effectués en fonction de données objectives, afin d'éliminer tout arbitraire. Son travail de reconstitution ne constitue pas une adaptation ni même une traduction puisqu'il cherche à transcrire le texte tel qu'il était et non pas à l'écrire dans un langage moderne différent de celui utilisé par l'auteur du texte d'origine. Enfin, il convient de relever que plusieurs transcriptions d'un même texte médiéval peuvent aboutir à des textes identiques ou très proches car les deux transpositeurs auront utilisé la même méthode et déployé le même savoir qui les auront conduits à effectuer les mêmes choix » (nous soulignons).

l'intention de l'auteur, dans son individualité et son originalité ; un second axe, plus horizontal, concernerait la fidélité aux témoins survivants, aux copies attestées, c'est-à-dire généralement aux manuscrits.

Ces deux axes, et les éditions qui se placent toutes à leur propre place dans le plan qu'ils composent, ont chacun leur légitimité. Si on les a souvent opposés de front, on a parfois aussi remarqué qu'ils répondaient chacun à des logiques propres, à des raisonnements scientifiques et à des finalités tout aussi valides de l'édition. Aurelio Roncaglia relève ainsi que le choix qui se pose à l'éditeur n'est pas tant entre deux méthodes qu'entre deux textes, « *il rappresentante empiricamente dato d'una fase della tradizione* », ou le « *capostipite idealmente ricostruito di tutta la tradizione*⁵ ». Selon l'importance respective de l'un ou l'autre de ces textes, selon la tradition, et selon la finalité de l'édition, le philologue pourra être amené, au cas par cas, à choisir l'un ou l'autre. Ainsi, l'édition plus « documentaire » sera légitime si l'intérêt porte sur une phase donnée de la tradition, sur un témoin précis retenu pour une raison donnée – manuscrit particulièrement important par sa provenance, son âge, son *scriptorium*, son commanditaire ou ses possesseurs anciens, ou bien encore manuscrit donnant un texte très particulier, un remaniement – ou plus généralement « *in tutti quei casi in cui il testo ritrasmeso presenti, rispetto all'originale, motivi per essere riguardato nella sua asettà, coma dotato d'autonoma rilevanza e meritevole d'attenzione autonoma*⁶ ». En revanche, la méthode reconstructionniste est « *irrinunciabile* » dès lors qu'on s'intéresse aux traits propres du « *testo-messagio originario, inseparabilmente connessi ai modi autentici del suo articolarsi sostanziale e formale*⁷ ». Ces aspects de l'œuvre incluent :

⁵ Aurelio Roncaglia, « La critica testuale », dans *Atti del XIV Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza*, op. cit., p. 481–488, à la p. 482.

⁶ *Ibid.*, p. 483.

⁷ *Ibid.*

[...] capacità d'invenzione e d'espressione del suo autore, intenzioni da lui perseguite e risultati da lui conseguiti nella messa in atto d'uno e non d'altro sistema solidale di significanti e significati ; caratteri individuali e sociali, spaziali e temporali del suo linguaggio ; precisione denotativa, efficacia connotativa, compattezza strutturale, livello stilistico, qualità letteraria, valore artistico dell'opera [...] novità ch'essa rappresentò al suo apparire⁸.

Ainsi, pour rejoindre une des problématiques du thème de ce bulletin, l'édition reconstructionniste serait à privilégier dès lors que l'on s'intéresse à l'originalité d'une œuvre littéraire ou d'un auteur.

Face à cette volonté de fidélité au texte, tel qu'il est sorti de la plume de son auteur, que le philologue essaierait patiemment de reconstituer en débarrassant autant que possible ce signal originel du bruit qu'engendre la tradition manuscrite, les éditeurs plus conservatistes soulignent la lourdeur des interventions sur le texte que cette approche est à même d'engendrer, tout comme le fait que le texte donné n'est attesté, sous la forme retenue, dans aucune des copies, qui constituent pourtant le « corps matériel » des œuvres médiévales, sous la forme desquelles les « œuvres ont vécu, [...] ont été lues, méditées, comprises par ceux qui étaient le mieux à même de les lire, de les méditer, de les comprendre⁹ ». Ils soulignent parfois également le décalage entre cette conception du texte, très auctoriale et fixe et l'expérience médiévale, éloignée « d'un prétendu original, dont lecteurs et copistes médiévaux ne se sont jamais souciés et dont ils n'avaient même pas la notion¹⁰ ». Ces débats recouvrent ainsi en partie la question de l'adéquation entre la forme de l'édition, moderne, et son objet, médiéval.

⁸ *Ibid.*

⁹ Félix Lecoy, « L'édition critique des textes », dans *Atti del XIV Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza*, *op. cit.*, p. 501–508, à la p. 504.

¹⁰ *Ibid.*

Toutefois, quelle que soit la fidélité au manuscrit médiéval, il serait illusoire de ne pas se rendre compte que toute édition implique une transformation importante du texte, même s'il n'est pas « corrigé », ne serait-ce que dans la coupure des mots, la résolution des abréviations, ou bien même la translittération des allographes (*s* long, *r* rond, etc.) ou l'emploi des majuscules¹¹, à moins d'opter pour une édition imitative ou « facsimilaire », dans la lignée du « *record type* » anglais¹² – et même ainsi, l'édition reste une représentation partielle des manuscrits sur lesquels elle se fonde. Quand elle ne répond pas à une perspective d'analyse clairement préétablie pour l'édition (telle que, par exemple, l'analyse paléographique quantitative¹³), une telle recherche d'imitation de la forme du manuscrit peut amener à se questionner sur la place de l'édition vis-à-vis de ce qui reste le meilleur moyen d'accès au manuscrit, à savoir son facsimilé (numérique) ou l'original lui-même, et au degré d'« utopie “sourcière”¹⁴ » qu'elle implique. En outre, des transcriptions, quand bien même on les étendrait à tous les témoins d'un texte – démarche que viennent aujourd'hui faciliter les outils numériques et l'édition électronique –, n'équivalent pas *a priori*, ni ne dispensent, du travail critique, mise en garde déjà formulée par Roncaglia¹⁵.

¹¹ Pour un état des lieux des pratiques françaises en la matière, voir Frédéric Duval, « La Philologie française, pragmatique avant tout ? L'édition des textes médiévaux français en France », dans *Pratiques philologiques en Europe*, *op. cit.*, p. 115–150, aux p. 137–139

¹² Pour un exemple, datant de 1837, de ce type d'édition, voir *Conseils pour l'édition des textes médiévaux : fascicule I, Conseils généraux*, dir. Françoise Viellard et Olivier Guyotjeannin, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques et École nationale des chartes, coll. « Orientations et méthodes », 2001, p. 93–96.

¹³ Voir à ce sujet Dominique Stutzmann, « Paléographie statistique pour décrire, identifier, dater... Normaliser pour coopérer et aller plus loin », dans *Kodikologie und Paläographie im digitalen Zeitalter 2*, dir. Franz Fischer, Christiane Fritze et Georg Vogeler, Norderstedt, coll. « Schriften des Instituts für Dokumentologie und Editorik », 3, 2010, p. 247–277.

¹⁴ Frédéric Duval, « Introduction », art. cit., p. 9.

¹⁵ Aurelio Roncaglia, « La critica testuale », art. cit., p. 485.

En sus de ces deux dimensions, et pour mieux appréhender les choix des éditeurs de texte, il nous faudrait en réalité prendre en compte les motifs qui amènent à se placer en un lieu ou un autre de cet espace, et qui ne sont pas seulement déterminés soit par l'intérêt pour l'intention de l'auteur, soit pour les copies ou les versions scribales, mais peuvent être conditionnés par exemple par de nombreuses raisons d'ordre épistémologique, telles que la confiance, ou non, dans la méthode généalogique et dans les résultats qu'elle peut produire ou, plus généralement, par la visée de l'édition : linguistique, littéraire, paléographique, etc., qui influe sur ce que l'éditeur sera amené à retenir ou non parmi ce qui constitue ses sources.

Karl Lachmann et la naissance de la méthode critique

C'est au XIX^e siècle que s'élabore progressivement la première méthode véritablement scientifique d'édition des textes anciens. Cette élaboration prend place dans un contexte de naissance des sciences modernes, qui amène à une remise en cause de la subjectivité de l'éditeur dans le processus de correction (*emendatio*) du texte et de la manière « empirique¹⁶ » et peu systématique dont nombre d'entre eux procèdent. Elle a lieu en parallèle avec le développement d'autres sciences, avec lesquelles elle partage une conception généalogique de son objet, telles que la grammaire comparée, appliquée notamment aux langues indo-européennes, ou les sciences naturelles, avec le développement de la théorie de l'évolution des espèces. Ces sciences ont notamment en commun

¹⁶ Alfred Foulet et Mary Blakely Speer, *On editing Old French texts*, Lawrence, coll. « The Edward C. Armstrong monographs on medieval literature », 1979, p. 3–8, désignent du terme d'« *empirical period* » la période débutant avec les premières éditions modernes du milieu du XVIII^e siècle fondées sur des manuscrits et précédant l'implantation de la méthode « lachmannienne » en France dans les dernières décennies du XIX^e siècle.

l'utilisation d'arbres généalogiques – le *stemma* de la critique textuelle –, ou l'utilisation de méthodes reconstructionnistes¹⁷.

Cette méthode est généralement qualifiée de « lachmanienne », du nom du savant allemand Karl Lachmann (1793–1851), avec tout ce que cette désignation peut avoir d'approximatif¹⁸. Par rapport à la pratique d'un certain nombre de philologues des périodes antérieures, qui corrigent en se fiant à leur jugement et à leur connaissance de la langue, et qui, s'ils

¹⁷ Voir à ce sujet Sebastiano Timpanaro, « Critica testuale e linguistica, e crisi di entrambe nell'ultimo Ottocento e nel Novecento », *La Genesi del metodo del Lachmann*, [1963], 4^e éd., Torino, UTET Libreria, 2003, p. 99–110.

¹⁸ Des pans entiers de cette méthode ne proviennent en effet pas des travaux de Karl Lachmann, et un élément aussi central que la représentation de la généalogie des manuscrits par un *stemma*, ne lui est pas redevable. L'idée d'élaborer une généalogie des manuscrits à partir de leurs *leçons* (et non point encore *erreurs*) communes remonte au XVIII^e siècle, et un érudit comme Bengel se propose déjà, sans toutefois le faire, de représenter la généalogie de la tradition néo-testamentaire par le biais d'une *tabula genealogica* (J. A. Bengel, *Apparatus criticus ad Novum Testamentum*, Tubingae, 1763, p. 20–21) ; les premiers véritables *stemma* apparaissent de manière à peu près concomitante et apparemment indépendante dans les ouvrages de Schlyter et Collins (D. C. J. Schlyter et D. H. S. Collins, *Corpus iuris Sueo-Gothorum antiqui...*, Stockholm, 1827), Zumpt (C. T. Zumpt, *Ciceronis Verrinarum libri VII*, Berlin, 1831, I, p. xxxviii) et Ritschl (F. Ritschl, *Thomae Magistri sive Theoduli Monachi Ecloga vocum Atticarum*, Halle, 1832, p. xxx). Contrairement à certains de ses élèves comme Karl Nipperdey, Lachmann ne tracera jamais lui-même de *stemma*. De même, le progrès considérable apporté par la distinction entre *leçons* et *erreurs* communes – ces dernières seules étant probantes d'un point de vue généalogique – est redevable à Gaston Paris en 1872 (*La vie de saint Alexis: poème du XI^e siècle et renouvellements des XII^e, XIII^e, et XIV^e siècles publ. avec préfaces, variantes, notes et glossaires* [24 cm.], éd. Gaston Paris et Léopold Pannier, Paris, coll. « Bibliothèque de l'École des hautes études », 1872), et surtout Paul Lejay en 1888 (Paul Lejay, compte-rendu de « R. Sabbadini, *La Critica del testo del de Officiis di Cicerone e delle poesie Pseudo-Vergiliane secondo due nuove codici* », *Revue critique d'histoire et de littérature*, t. 26, 1888, p. 281–283, ici p. 282) et plus clairement encore en 1903 : « Une famille de manuscrits est constituée par leurs fautes communes, ou, si l'on préfère ce terme plus exact, par leurs innovations communes. Ainsi, l'existence d'une série de leçons correctes et authentiques dans plusieurs manuscrits ne peut prouver que ces manuscrits dérivent d'une source commune. Les fautes seules sont probantes », Paul Lejay, « Compte-rendu de "Aeli Donati quod fertur Commentum Terenti... Recensuit Paulus Wessner" », *Revue critique d'histoire et de littérature*, 56, 1903, p. 168–172, ici p. 171 (voir sur ce point Michael D. Reeve, « Shared innovations, dichotomies, and evolution », *Filologia classica e filologia romana: esperienze ecdotiche a confronto*, dir. Anna Ferrari, Spoleto, 1998, p. 445–505). Voir Sebastiano Timpanaro, *La genesi del metodo del Lachmann*, op. cit., et Giovanni Fiesoli, *La genesi del lachmannismo*, Firenze, Sismel, 2000.

comparent souvent les variantes de plusieurs manuscrits ou les classent parfois – mais selon des critères de qualité ou d'autorité –, tendent à se fier excessivement au manuscrit qu'ils jugent le meilleur ou dont le texte fait le plus autorité (le *textus receptus* des humanistes), l'originalité de Karl Lachmann et d'un certain nombre de ses contemporains, comme Wolf, Schlyter, Zumpt, Madvig, Ritschl ou Bernays, réside peut-être dans l'insistance sur la phase de la *recensio*, qui doit précéder l'*emendatio* : avant de corriger, il faut examiner de près l'ensemble de la tradition manuscrite, et comparer les variantes, pour, à partir des variantes communes, établir une généalogie, qui servira en retour à reconstituer mécaniquement, sans recours au *judicium*, les intermédiaires perdus et l'archétype de la tradition. L'authenticité du texte qui en résulte est ainsi garantie par la rigueur et la systématique des principes scientifiques employés, et par la dimension moins subjective, voulue « mécanique » par Lachmann, de sa reconstruction :

La science du texte voulait se distinguer, grâce à son exactitude et son objectivité, aussi bien de la subjectivité de la critique littéraire, basée sur les critères du goût, que de l'historiographie littéraire ; ainsi l'établissement de règles fixes pour la *recensio* visait, du point de vue de Lachmann, à donner aux professionnels de la philologie un guide précis garantissant la scientificité et donc l'uniformité de leur travail¹⁹.

Face à cette idée d'une authenticité objective et garantie par la science, les coups de boutoirs les plus forts ont pu être portés par le constat de la diversité des résultats (*i.e.*, principalement des éditions), d'un philologue à l'autre, à partir des mêmes données (la tradition manuscrite)²⁰. À ce constat de la divergence des résultats de l'application d'une même

¹⁹ Sotera Fornaro, « Karl Lachmann et sa méthode », *Revue germanique internationale*, 14, 2011, p. 125-138, § 16 (<http://rgi.revues.org/1281>, consulté le 6 janv. 2015).

²⁰ Voir notamment les arguments de Felix Lecoy dans la « Discussion », art. cit.

méthode aux mêmes données, plusieurs réponses ont pu et peuvent être apportées. Une première consiste en une critique de la rigueur avec laquelle la méthode est appliquée ou non par un savant et de la qualité de son travail philologique ou de la pertinence de la généalogie élaborée (critiques abondamment pratiquées par les pères de la philologie française que furent Gaston Paris et Paul Meyer²¹) ; une seconde en l'insistance sur le progrès des connaissances scientifiques et sur le fait que toute édition critique constitue, en fait, une « *ipotesi di lavoro*²² », c'est-à-dire, « toujours perfectible, [...] toujours un travail ouvert²³ » – somme toute, une tentative de synthèse des connaissances à un moment donné, devant impérativement fournir les outils permettant sa propre réfutation, et réalisant, en ce sens, ce que Popper énoncera comme le critère permettant de distinguer les énoncés scientifiques, à savoir la réfutabilité²⁴. Un autre aspect qui s'est révélé assez tôt problématique a été celui de la reconstruction de la langue de l'auteur²⁵.

²¹ Voir leurs très nombreux compte-rendus, notamment dans des revues dont ils furent fondateurs, la *Revue critique d'histoire et de littérature* (précisément destinée à la diffusion de méthodes scientifiques rigoureuses) ou la *Romania*, et l'éclairage que fournissent à ce sujet A. Foulet et M. B. Speer, *op. cit.*, p. 10–11.

²² Ainsi, pour Contini, « *un'edizione critica è, come ogni atto scientifico, una mera ipotesi di lavoro, la più soddisfacente (ossia economica) che colleghi in sistema i dati* », chose que Bédier, dans sa critique, n'aurait pas su voir ; Gianfranco Contini, « Ricordo di Joseph Bédier », *Letteratura*, III, 1939, p. 145–152, à la p. 151.

²³ Aurelio Roncaglia, « Discussion », art. cit., p. 510.

²⁴ Karl Popper, *La Logique de la découverte scientifique*, trad. Nicole Thyssen-Rutten et Philippe Devaux, Paris, Payot, 1968.

²⁵ Une tentative restée fameuse est celle de Wailly qui a republié son édition de l'*Histoire de saint Louis* de Joinville en 1868, après avoir étudié les actes de la chancellerie de ce dernier pour être en mesure de reconstituer la langue que le sénéchal aurait employé. Une tentative du même ordre a été menée par Gaston Paris pour son édition de la *Vie de saint Alexis*, mais, menée sur des fondements moins certains, elle a été assez tôt fait l'objet de réserves, y compris à mots couverts par Paul Meyer ; voir A. Foulet et M. B. Speer, *op. cit.*, p. 11–17 et Jacques Monfrin, « Problèmes d'édition de texte », dans *Critique et édition de textes : actes du XVII^e congrès international de linguistique et philologie romanes (Aix-en-Provence, 29 août–3 septembre 1983)*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1986, p. 353–364, à la p. 354.

Les objections de Bédier et leur postérité : d'un nouvel empirisme à la « Nouvelle Philologie »

En deux temps, dans la préface de sa seconde édition du *Lai de l'ombre*²⁶, puis dans un très fameux article dans la *Romania*, Joseph Bédier formule une remise en cause radicale des résultats de la méthode lachmannienne. Faisant le constat de l'écrasante majorité des *stemmata* bifides, des généalogies à deux branches, dans les éditions (qu'il oppose à l'existence de généalogies à trois branches dans les compte-rendus ou les études préparatoires), il y voit une tendance des philologues, qui, consciemment ou non, de mauvaise ou plus vraisemblablement de bonne foi, tenteraient de reconquérir leur liberté²⁷ vis-à-vis de la reconstruction « mécanique » que permet un classement à trois branches ou plus, de cet « automate », optant ainsi pour un classement à deux branches qui leur permet de laisser libre cours à leur jugement. Il relève en outre la difficulté à établir un classement définitif des manuscrits, ou plutôt la facilité qu'il y a à en établir un grand nombre qui seraient, selon lui, tout aussi recevables les uns que les autres²⁸. Sur cette base, Bédier révoque la validité des résultats de la méthode lachmannienne – sans pour autant proclamer la vacuité de son objectif ou la mort de l'auteur – et de l'authenticité des textes qu'elle peut fournir, en s'attaquant directement à ce qui avait été à la source de son apparition : la recherche d'objectivité, la dimension

²⁶ Joseph Bédier, « Du classement des manuscrits », dans Jean Renart, *Le lai de l'ombre*, éd. J. Bédier, Paris, Société des anciens textes français, 1913, p. XXIII–XLV ; Joseph Bédier, « La tradition manuscrite du Lai de l'ombre : réflexions sur l'art d'éditer les anciens textes », *Romania*, 54, 1928, p. 161–196 et 321–356.

²⁷ *Ibid.*, p. 175 : « puisque la ruse n'y fut pour rien, puisque pas un d'eux n'a prévu ce résultat, pourtant fatal, c'est donc que cette fatalité a pesé sur eux à leur insu. Des forces obscures, confinées dans les profondeurs du subconscient, ont exercé leur influence ».

²⁸ Joseph Bédier, « Du classement des manuscrits », *Le lai de l'ombre*, *op. cit.*, p. XLI : « nous renonçons à proposer un classement de nos manuscrits : non pas qu'il soit difficile d'en proposer un, aussi recevable que la plupart de ceux qu'ont employés en tant d'éditions tant de critiques, mais au contraire parce qu'il est trop facile d'en proposer plusieurs ».

mécanique et le refus de l'arbitraire du goût de l'éditeur. Il propose ainsi une nouvelle méthode : pour éviter d'être trop tenté de modifier le texte, il choisit un manuscrit offrant « un texte à l'ordinaire très sensé et très cohérent et des formes grammaticales très françaises [...] et une orthographe très simple et très régulière » et « qui présente le moins souvent des leçons individuelles, celui par conséquent qu'on est le moins souvent tenté de corriger », et prend le parti « d'en respecter autant que possible les leçons » ; il les modifie pourtant « à tort ou à raison » en trente quatre occasions²⁹.

Bédier peut ainsi proposer une nouvelle forme d'authenticité au texte édité, celle de son existence, approximative, dans un témoin donné : l'authenticité du manuscrit que l'on n'a retouché que très rarement, qu'on a traité avec « un esprit de défiance de soi, de prudence, d'extrême "conservatisme", un énergique vouloir, porté jusqu'au parti pris, d'ouvrir aux scribes le plus large crédit et ne toucher au texte d'un manuscrit que l'on imprime qu'en cas d'extrême et presque évidente nécessité³⁰ ». Reste à savoir comment l'on choisit ce *codex optimus*, que, pas tant chez Bédier lui-même que chez ceux qui ont prolongé ses prémices méthodologiques, on retient parfois de par sa proximité supposée avec l'original ou sa capacité à fournir un texte représentatif des lectures médiévales ; et à établir quels seraient ces cas « d'extrême et presque évidente nécessité » qu'*a priori* seul un examen individuel, appuyé sur le goût de l'éditeur, pourra déterminer.

À de nombreux égards, les choix opérés par Bédier marquent un retour à l'empirisme qui prévalait en France avant l'implantation de la méthode lachmannienne dans les années 1870, lorsque des érudits comme Francisque Michel, ou les éditeurs, menés par Francis Guessard, de la

²⁹ *Ibid.*, p. XLII.

³⁰ Joseph Bédier, « La tradition manuscrite... », art. cit, p. 356.

collection des *Anciens poètes de la France*, avaient pour coutume de choisir un « bon manuscrit » et de ne le corriger que peu, en indiquant leurs corrections entre crochets droits³¹, voire à des pratiques plus anciennes encore. Bédier lui-même qualifie son édition du *Lai de l'ombre* de 1913 de « retour vers la technique des anciens humanistes³² ». Outre l'importance du choix d'une copie, en participe également l'importance donnée « au jugement, au tact, à la prudence de l'éditeur, et, pour dire le vrai mot, à son goût³³ », qui, en quelque sorte, fait passer l'ecdotique d'une science à un « art d'éditer les anciens textes³⁴ ».

L'argument souvent avancé en faveur de cette méthode, qui fournirait un texte plus authentique, car attesté dans un des manuscrits utilisé par les médiévaux eux-mêmes peut également connaître quelques limites. Tout d'abord, parce que l'édition en elle-même, quelle que soit sa fidélité au manuscrit, est toujours un objet différent du manuscrit sur lequel elle se fonde, mais aussi parce que le choix d'une copie comporte toujours une part d'arbitraire. Si la notion de « bon » ou « meilleur manuscrit » est parfois avancée, il est malaisé de définir des critères de choix, du moins si l'on ne recourt pas, en définitive, à la méthode généalogique, comme le propose Félix Lecoy³⁵ ; en outre, si l'on cherche à établir un manuscrit qui correspondrait à une *vulgate* du texte, renonçant du même mouvement à la prééminence de l'intention de l'auteur, des difficultés demeurent, pour estimer que tel ou tel manuscrit ou groupe de manuscrits a été plus lu ou

³¹ Voir A. Foulet et M. B. Speer, *op. cit.*, p. 5–7.

³² Joseph Bédier, « La tradition manuscrite... », art. cit., p. 177 (cf. aussi p. 356).

³³ Joseph Bédier, « Du classement des manuscrits », *Le lai de l'ombre*, *op. cit.*, p. XLIV (cf. aussi Joseph Bédier, « La tradition manuscrite... », art. cit., p. 356).

³⁴ Joseph Bédier, « La tradition manuscrite... », art. cit., p. 161.

³⁵ Félix Lecoy, *op. cit.*, p. 506–507 : « [...] les méthodes habituelles du classement peuvent et doivent être employées ; elles fonctionnent ici très bien puisqu'on ne leur demande pas de construire un stemma entièrement orienté ni une généalogie remontant jusqu'à un prétendu original. Leur réponse concernant les "bonnes copies" peut d'ailleurs être multiple et proposer plusieurs candidats entre lesquels il peut être indifférent de se décider [...] ou même qu'il peut être utile de publier séparément ».

plus diffusé (bien sûr, les manuscrits ont parfois des marques de lecture, des gloses...) ; pis encore, on peut souvent songer que les manuscrits les plus utilisés ne nous sont pas parvenus, car la fréquence de leur utilisation les endommage, parce que, pour être copiés, ils sont parfois démembrés en cahiers épars, parce que, vieillissants, ils sont remplacés par des copies plus récentes. En dépit des tendances que l'on peut percevoir, on ne peut être vraiment certain que l'échantillon assez restreint que forment les manuscrits qui nous sont parvenus (vraisemblablement rarement plus de 20 % des manuscrits produits et souvent beaucoup moins selon les estimations qui ont pu être faites) soit nécessairement le plus représentatif : la confiance sur leur représentativité statistique achoppe sur de nombreux biais possibles, surtout lorsque l'effectif à notre disposition est particulièrement maigre.

Quoi qu'il en soit, en France, la façon de faire proposée par Bédier a connu une postérité importante, au point de devenir la façon la plus employée d'éditer des textes et au point que « beaucoup de jeunes éditeurs français » ont pu être « bédieristes sans le savoir³⁶ ». Parmi les raisons qui ont amené au succès de Bédier dans la France de la première moitié du XX^e siècle, des facteurs liés au contexte historique ont pu jouer un rôle important. Gilles Roques relève ainsi que

Ce changement radical de point de vue arrivait opportunément. Dans la rivalité franco-allemande des éditeurs de texte, la *Gesellschaft für romanische Literatur* imprimait le rythme extraordinaire de deux gros volumes par an depuis 1908, rythme que la *Société des anciens textes français* avait du mal à soutenir. Après la mort de G. Paris (1903), P. Meyer, son cadet d'un an, réduisit ses activités, alors qu'il eût fallu précisément qu'il travaillât pour deux. Bédier dut alors se charger de la responsabilité de la *Société des*

³⁶ Frédéric Duval, « La Philologie française... », art. cit., p. 119.

anciens textes et put mesurer l'écart qui risquait de se creuser entre les deux écoles³⁷.

Moins gourmande en temps, la mise en œuvre des préceptes de Bédier était peut-être plus apte à permettre aux éditeurs français de « refaire leur retard³⁸ » ; après la guerre, le quasi anéantissement de l'école philologique allemande et les difficultés économiques du vaincu favorisent en outre une domination sans conteste du bédierisme en France³⁹, du moins parmi les romanistes, la situation pouvant être différente parmi les éditeurs de texte médiolatins, et à plus forte raison encore chez les antiquisants. En outre, ce succès en France, et dans une certaine mesure aussi dans les pays anglo-saxons, masque parfois le maintien d'une pratique plus lachmanienne dans d'autres pays, notamment en Italie – où l'enseignement et la pratique de la philologie est demeurée particulièrement vivace et où antiquisants et romanistes « ont toujours profité du terrain commun d'un lachmannisme partagé dans ses lignes essentielles par les deux confréries⁴⁰ » –, mais aussi en Belgique ou en Suisse, quoique les pratiques des éditeurs étrangers les plus fameux n'aient eu en retour que peu d'influence sur leurs collègues français⁴¹. Enfin, peut-être plus que le bédierisme au sens strict, ont prévalu en France la recherche d'une solution adaptée à chaque texte ou tradition et le pragmatisme, tel qu'on le retrouve chez les personnalités marquantes de

³⁷ Gilles Roques, « L'Édition des textes français entre les deux guerres », dans *Histoire de la langue française, 1914–1945*, éd. Gérald Antoine et Robert Martin, Paris, CNRS, 1995, p. 993–1000, à la p. 996.

³⁸ Frédéric Duval, « La Philologie française... », art. cit., p. 116.

³⁹ Dans ce domaine, le rôle du contexte politique et de la rivalité franco-allemande n'est pas à sous-estimer ; auteur en 1915 d'une tentative, dont l'exactitude historique a été remise en cause, de recenser les crimes de guerre allemands (Joseph Bédier, *Les Crimes allemands d'après des témoignages allemands*, Paris, 1915), Bédier est connu pour un engagement anti-allemand particulièrement fort ; voir notamment Alain Corbellari, *Joseph Bédier : écrivain et philologue*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », 220, 1997, en particulier chap. 9, « L'effort de guerre », p. 425–448.

⁴⁰ Fabio Zinelli, « L'édition des textes médiévaux italiens en Italie », dans *Pratiques philologiques en Europe*, art. cit., p. 77–114, à la p. 80.

⁴¹ Frédéric Duval, « La Philologie française... », art. cit., p. 119.

l'édition française que sont Félix Lecoy, Jacques Monfrin ou Philippe Ménard, avec parfois la recherche d'un compromis ou d'une voie moyenne entre conservatisme et intervention éditoriale⁴².

En outre, certains critiques ont voulu voir ici ou là une dérive progressive dans la perpétuation des préceptes de Bédier en France, avec l'instauration d'une « vulagte bédieriste » après 1928, selon laquelle il ne serait pas nécessaire d'étudier la tradition d'un texte dans son ensemble pour pouvoir l'éditer ; ce « choix de la facilité et de la paresse » aurait été condamné par les « meilleurs bédieristes », comme Jean Rychner⁴³. Disciple du bédieriste Félix Lecoy, mais lui-même proche d'un

⁴² *Ibid.*, p. 120–122. Cette distinction est également sensible dès le titre des différentes interventions de la table-ronde sur les « *premesse ideologiche della critica testuale* », du XIV^e congrès international de linguistique et de philologie romane (Naples, 1974) : là où Segre et Roncaglia parlent de « *Critica testuale* » et McMillan de « Critique textuelle », Lecoy intitule son intervention « L'édition critique des textes » (« Tavola rotonda : Premesse ideologiche della critica testuale », dans *Atti del XIV Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza, op. cit.*).

⁴³ Voir la conférence plénière de Cesare Segre, « Lachmann et Bédier : la guerre est finie », au 27^e Congrès international de linguistique et philologie romanes (Nancy, 2013), encore inédite. Richard Trachsler note également que « Délaissant la recherche de l'œuvre et de l'état textuel le plus authentique, on est donc très largement passé à l'édition d'un *textus receptus*, un texte qui a circulé. Au fil des années [...], il s'est opéré un glissement par rapport à Bédier, dû moins à une modification de l'assise théorique qu'à une simple déperdition du sens de la parole du maître causée par l'éloignement progressif des disciples. Cet éloignement [...] concerne avant tout la matière dont parlait Bédier. Bédier, comme tous les bédieristes de la première heure, était un ex-lachmanien. [...] Bédier savait ce qu'est l'examen d'une tradition textuelle, il savait classer, ordonner, hiérarchiser les différents états textuels. C'est parce qu'il n'était parvenu à rien d'univoque et qu'il pouvait classer, ordonner, hiérarchiser son corpus d'aussi nombreuses façons qu'il avait remis son texte sur le métier pour finir par faire table rase de la méthode. Mais c'est parce qu'il avait étudié ainsi la tradition textuelle qu'il savait quel manuscrit était le "bon manuscrit". Rien ne distinguait donc les premières phases d'une édition de Bédier d'une édition néo-lachmanienne » (Richard Trachsler, « Quels textes et pour qui ? Le cas des textes littéraires en ancien français », dans *Pourquoi éditer des textes médiévaux au XXI^e siècle ? VIII^e rencontre de la Gallia Pontificia, organisée par l'École nationale des chartes, l'Institut historique allemand et les Monumenta Germaniae Historica, Paris, 17 mai 2013*, dir. Olivier Canteaut, Rolf Große http://www.perspectivia.net/content/publikationen/discussions/2014/trachsler_textes, § 12).

« lachmannisme modéré⁴⁴ », Jacques Monfrin, en attribuant la source à des confusions entre coloration dialectale et fond sémantique, note ainsi :

Problèmes de surface et problèmes de fond, de sens, ont été amalgamés, et toutes ces circonstances ont préparé les esprits à se résigner à la solution d'une copie fidèle à tous les instants d'un manuscrit dit « de base ». On ne peut s'étonner du discrédit où est tombée cette méthode, méthode qui a justifié tous les abandons, mais il est étrangement simplificateur d'en attribuer, surtout sous les formes caricaturales qu'elle a parfois prises, la paternité à Joseph Bédier⁴⁵.

Ainsi, parfois, un bédierisme de surface servirait à masquer un renoncement au travail sur la tradition d'un texte ; selon les mots de Richard Trachsler :

À partir du moment où il est devenu impossible, parce que scientifiquement dépassé, de proposer une édition visant à reconstituer l'œuvre, et que l'option corolaire, éditer l'œuvre dans le manuscrit qui la contient sans la dénaturer, est devenue la seule pratique autorisée parce que pouvant revendiquer l'aval de la théorie littéraire, la situation des éditeurs de texte se trouve considérablement améliorée. Au lieu d'avoir à se soucier constamment de toute une tradition textuelle comme sous le règne de Lachmann, au lieu d'avoir à débroussailler une tradition manuscrite touffue pour débusquer le « bon manuscrit » de Bédier, ils peuvent directement choisir un manuscrit et le transcrire. Son témoignage aura toujours valeur de document puisqu'il délivre un état de l'œuvre aussi précieux qu'un autre [...] on voit se multiplier [...] les éditions établies à l'aide d'un nombre restreint de manuscrits ou qui tendent, même, vers la transcription d'un témoin

⁴⁴ Frédéric Duval, « La Philologie française... », art. cit., p. 121.

⁴⁵ Jacques Monfrin, *op. cit.*, p. 354.

unique enrichie d'une légère rosace de leçons prises à des manuscrits de contrôle⁴⁶.

En dépit des débats vifs animant le champ philologique de la seconde moitié du XX^e siècle, et de remises en causes du bédierisme, celui-ci a trouvé une postérité certaine et un renouvellement dans le domaine de la critique littéraire et de l'édition électronique, depuis la parution de l'*Éloge de la variante* de Bernard Cerquiglini, publié en deux versions successives en 1983 et 1989, comme article dans une revue jadis cofondée par Roland Barthes, puis comme livre dans une collection dirigée par Michel Foucault⁴⁷.

Avec Joseph Bédier, Bernard Cerquiglini partage une certaine volonté de revenir sur l'histoire de la philologie, d'éplucher l'inconscient des philologues, et de proposer, peut-être plus nettement chez ce dernier, une refondation de la philologie (plutôt qu'un retour aux pratiques humanistes). La particularité de Cerquiglini est en revanche peut-être de déplacer le cœur de la critique du plan de l'efficacité de la méthode généalogique vers celui de sa pertinence sur le plan de la critique littéraire et de l'histoire culturelle. Ce faisant, il vient néanmoins apporter aux préceptes bédieristes une justification théorique à la primauté des copies sur l'intention de l'auteur, proclamant, d'une manière que l'on a pu rattacher à la postmodernité, au post-structuralisme, ou « à la saveur d'un apocryphe d'après Bataille⁴⁸ », la primauté de la variance textuelle, de l'œuvre des copistes sur l'auteur. En effet, pour Bernard Cerquiglini, la manière dont les philologues, marqués par une conception moderne fixe et unitaire du texte, matérialisée par un livre imprimé donnant un texte clos

⁴⁶ Richard Trachsler, art. cit., § 19.

⁴⁷ Bernard Cerquiglini, « Éloge de la variante », *Langages*, 69, 1983, p. 25–35, (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458726x_1983_num_17_69_1140, consulté le 9 janv. 2011) ; Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante : histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil, coll. « Des Travaux », 8, 1989.

⁴⁸ Fabio Zinelli, *op. cit.*, p. 111.

associé à un titre et à un auteur, ont vu dans la variance textuelle « maladie infantile, désinvolture coupable ou déficience⁴⁹ », revient à calquer sur les textes médiévaux une conception anachronique et à ne pas en reconnaître la vraie nature. Pour lui, « qu'une main fût première, parfois, sans doute, importe moins que cette incessante réécriture d'une œuvre qui appartient à celui qui, de nouveau, la dispose et lui donne forme⁵⁰ ». De problème à résoudre pour l'éditeur, il fait de la « variance de l'œuvre médiévale romane [...] son caractère premier, altérité concrète qui fonde cet objet⁵¹ ». De cette façon, chacune des copies est pourvue d'une valeur propre, d'une originalité, par la mise en valeur de l'acte de (re)création du texte par chaque scribe, élevé au rang d'auteur dans un « excès joyeux⁵² » de variance. En conséquent, l'authenticité est dispersée dans toute la tradition, chacune des copies participant d'une « authenticité généralisée », et non pas l'« authenticité perdue » que les philologues auraient voulu y voir⁵³.

Comment dès lors éditer un texte si ce n'est en éditant toutes ses copies ? Et comment proposer un objet éditorial qui se rapproche de la conception fluide, mouvante, du texte médiéval ? Dès la première version du travail de Bernard Cerquiglini, en 1983, on retrouve l'idée que le médium numérique est à même d'être l'outil de cette philologie renouvelée :

On peut imaginer par suite l'édition d'un texte médiéval sous la forme d'un disque souple où sont engrangés des ensembles textuels et numériques variés, que le lecteur consulte par libre choix, en les faisant apparaître en divers endroits de l'écran. Une manipulation simple donne à lire, isolément ou en concurrence : une édition ancienne, une tentative néo-lachmannienne, une édition

⁴⁹ Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante...*, *op. cit.*, p. 42.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 57.

⁵¹ *Ibid.*, p. 62.

⁵² *Ibid.*, p. 42.

⁵³ *Ibid.*, p. 11.

bédiériste, la copie diplomatique des principaux manuscrits (ou, par vidéo connectée, leur reproduction); ou bien, pour tel passage, le texte juxtaposé et complet de la tradition manuscrite; ou bien des calculs de tous ordres opérés sur ces ensembles textuels et mis en parallèle ; etc. [...] La page serait alors, proprement, tournée [...] car le réseau électronique, par sa mobilité, reproduit le texte dans sa mouvance même. L'informatique retrouvant le chemin d'une ancienne littérature dont le livre imprimé avait effacé la trace : beau sujet de méditation⁵⁴.

La publication en 1989 du livre est concomitante avec la publication par Tim Berners-Lee du rapport initial qui, proposant d'unir la technologie de l'hypertexte à celle de l'Internet, sera fondamentale pour la naissance du World Wide Web⁵⁵.

Dès les premiers écrits des tenants, à la suite de Cerquiglini, d'une « nouvelle philologie », on retrouve ainsi l'idée que les outils numériques et l'ordinateur pourront amener un progrès considérable, en permettant une démultiplication du texte édité qui lui rendrait sa « variance » constitutive. Si le débat engendré par la publication de l'*Éloge de la variante* et du numéro spécial de *Speculum*⁵⁶ a très peu touché la France⁵⁷, dans les pays anglo-saxons, l'émergence des éditions électroniques a surtout résulté d'un « *marriage of new technology and the New Philology*⁵⁸ » :

The computer (as Cerquiglini had already argued) removed the pressure to provide a single authoritative text that had been imposed on editors by book-based publication; the greater capacity and flexibility of electronic editions made it possible

⁵⁴ Bernard Cerquiglini, « Éloge de la variante », art. cit., p. 35.

⁵⁵ Tim Berners-Lee, « Information Management : A Proposal », *CERN*, mars 1989.

⁵⁶ *Speculum*, 65/1, 1990, « The New Philology ».

⁵⁷ Frédéric Duval, « Introduction », art. cit., p. 6.

⁵⁸ Bella Millett, « Whatever Happened to Electronic Editing ? », dans *Probable Truth : Editing Medieval Texts from Britain in the Twenty-First Century*, dir. Vincent Gillespie et Anne Hudson, Turnhout, Brepols, coll. « Texts and Transitions », 5, 2013, p. 39–54, à la p. 41.

to produce instead what McGann called « the Decentered Text », where textual authority is dispersed non-hierarchically across multiple forms of the work⁵⁹.

Toutes les éditions électroniques sont-elles pour autant les héritières de cette *New Philology* ? Avant de soumettre ce point au débat, il nous faudra faire deux détours : le premier parce que l'intérêt philologique pour les manuscrits dans leur matérialité et en tant que documents du passé a connu des développements importants au XX^e siècle ; le second parce que les usages du numérique sont bien moins univoques que cette première approche ne pourrait le laisser entendre et qu'un certain nombre tirent leur origine d'un courant très fortement généalogique, voire, comme on le dit d'après un terme qui tend à entrer dans l'usage, stemmatologique.

Philologie matérielle et « double vérité »

L'intérêt des philologues pour les copies, pour les manuscrits dans leur matérialité, leur histoire, leur mise en page et en texte, ne peut être limité aux questions relatives à l'édition des textes, et représente en réalité une tendance assez ancienne, dans laquelle les études occitanes ont, comme souvent, joué un rôle précurseur, avec les travaux de Gustav Gröber sur les chansonniers de troubadours⁶⁰, qui ont par la suite inspiré, comme le rappelle Georges Veyssièrè dans son article, ceux d'Eduard Schwan sur les chansonniers de trouvères⁶¹. Ces travaux, quoique faits dans une perspective généalogique, interrogent l'organisation interne de ces chansonniers, et, en un certain sens, cherchent à éclairer la logique qui a présidé à leur constitution. Outre ces travaux pionniers, plusieurs écoles et

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Gustav Gröber, « Die Liedersammlungen der Trobadours », *Romanische Studien*, 2, 1877, p. 337–670.

⁶¹ Eduard Schwan, *Die Altfranzösischen Liederhandschriften, ihr Verhältniss, ihre Entstehung und ihre Bestimmung. Eine litterarhistorische Untersuchung*, Berlin, Weidmann, 1886.

savants ont perpétué cette approche philologique du manuscrit comme objet culturel, doté de sa propre cohérence interne, qu'on songe, par exemple, en France, aux « *iniziative promosse in seno a due istituzioni parigine, l'École des Chartes e l'Institut de Recherche et d'Histoire des textes, spesso operanti con unità di intenti*⁶² » ou aux écrits d'Alphonse Dain⁶³.

Le renouveau dans les études de philologie matérielle, venu d'Italie et se déroulant encore autour des chansonniers, peut néanmoins être situé dans les années 1980⁶⁴, et trouver comme point de départ un article de d'Arco Silvio Avalle⁶⁵, dans lequel celui-ci exprime l'idée d'une « *doppia verità* », une « double vérité » des documents du passé, « *verità dei protagonisti*⁶⁶ », celle des éditions critiques cherchant à restituer les œuvres d'un auteur donné, et « *verità dei testimoni* », des manuscrits considérés pour eux-mêmes et qui « forts de leur interprétation historique des originaux, peuvent alors être interrogés en tant que modèles culturels⁶⁷ » et donner lieu à des éditions « diplomatiques ». À la suite d'Avalle, et du colloque organisé à Liège en 1989⁶⁸, ce renouveau des études, représenté dans ce bulletin par l'article de Georges Veyssière, s'est poursuivi par la

⁶² Voir Alberto Cadioli, Dario Mantovani, Federico Saviotti, « La materialità nella filologia », *Moderna*, 10-2 (2008), p. 143–156, et Federico Saviotti, « Filologia materiale, *Philologie matérielle, Material Philology* », *Moderna, op. cit.*, cit. p. 147.

⁶³ Alphonse Dain, *Les Manuscrits*, Paris, Les Belles lettres, coll. « Collection d'études anciennes », 1949.

⁶⁴ Voir Fabio Zinelli, *op. cit.*, part. III. « Le manuscrit comme fin : les chansonniers », p. 87–89.

⁶⁵ D'Arco Silvio Avalle, « I canzonieri : definizione di genere e problemi di edizione », dans *La doppia verità : fenomenologia ecdotica e lingua letteraria del medioevo romanzo*, Firenze, Edizioni del Galluzzo, p. 155–173 (réimpr. de *La critica del testo : Problemi di metodo ed esperienze di lavoro (Atti del Convegno di Lecce, 22-26 ottobre 1984)*, Rome, 1985, p. 363–382).

⁶⁶ *Ibid.*, p. 166.

⁶⁷ Fabio Zinelli, *op. cit.*, p. 87.

⁶⁸ *Lyrique romane médiévale : la tradition des chansonniers. Actes du colloque de Liège, 1989*, dir. Madeleine TYSSENS, Liège, Université de Liège, coll. « Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et de Lettres de l'Université de Liège », 1991.

publication des volumes de la collection *Intavulare*⁶⁹. Mais cette philologie matérielle est également présente en dehors du domaine lyrique, avec les travaux sur les manuscrits de Chrétien de Troyes⁷⁰, ou bien encore la publication de catalogues des manuscrits français et occitans des XII^e et XIII^e siècles⁷¹.

Histoire des textes et stemmatologie

Les travaux sur les processus de copie, le travail des scribes, l'histoire des textes ou la généalogie textuelle, quoique motivés tout d'abord par la perspective éditoriale, ont également connu des développements importants au cours du XX^e siècle. Nous avons, en introduction, évoqué les travaux de Louis Havet, de Robert Marichal, ou les réflexions de Cesare Segre autour du « diasystème » des copies médiévales. Depuis les premières critiques de Joseph Bédier sur les résultats de la généalogie textuelle, de nombreuses tentatives ont également été faites pour répondre à ses objections concernant la bifidité⁷², les

⁶⁹ « *Intavulare* ». Tables de chansonniers romans, 1998, série divisée en trois sous-séries, « I. Canzonieri provenzali », dir. Anna Ferrari, « II. Chansonniers français », dir. Madeleine Tyssens et « III. Canzonieri italiani », dir. Giovanni Borriero.

⁷⁰ *Les Manuscrits de Chrétien de Troyes*, dir. Keith Busby, Terry Nixon, Alison Stones (*et al.*), Amsterdam, Rodopi, coll. « Faux titre », 2 volumes, 1993.

⁷¹ Maria Careri, Geneviève Hasenohr, *et al.*, *Album de manuscrits français du XIII^e siècle*, Rome, Viella, 2001 ; Maria Careri, Christine de Saint-Pol Ruby, *et al.*, *Livres et écritures en français et en occitan au XII^e siècle : catalogue illustré*, Rome, Viella, coll. « Scritture e libri del Medioevo », 2011 ; pour plus d'éléments bibliographiques, on se reportera à la section « Philologie et manuscrits » de la bibliographie de ce bulletin.

⁷² Il serait trop long de tenter ici un recensement, même sélectif, de ces recherches, qui mériterait à lui seul un article distinct. Bornons-nous à dire qu'il est possible que la bifidité d'un grand nombre de traditions textuelles se justifie par des mécanismes propres à la diffusion des textes sous forme manuscrite cumulés à la décimation des manuscrits médiévaux, dont seule une fraction nous est parvenue. On pourra se reporter notamment à l'article de Paolo Canettieri, *et al.*, *op. cit.*, particulièrement p. 7–8, ou à la synthèse des travaux de Timpanaro et Weitzman proposée par Paolo Trovato, *Everything you always wanted to know about Lachmann's method : a non-standard handbook of genealogical textual criticism in the age of post-structuralism, cladistics, and copy-text*, Limena, Libreriauniversitaria.it, 2014, p. 85–94.

particularités de la généalogie du *Lai de l'ombre*⁷³ ou pour perfectionner la méthode.

Les premières expérimentations en la matière sont dues à Dom Quentin, et ont été réalisées à la suite de la première remise en cause de Bédier en 1913, qui les commente d'ailleurs dans son article de 1928. Pour Dom Quentin, qui a travaillé sur la tradition pour le moins touffue, et très vraisemblablement contaminée, de la *Vulgate*, il importe dans un premier temps de rejeter la notion de faute au profit de celle, plus neutre, de variante ou de leçon – l'idée étant, à nouveau, de limiter la subjectivité éditoriale et la nécessité d'un jugement de qualité lors de la construction de l'arbre –, et de reconstituer les regroupements et liens entre manuscrits, sans préjuger de l'orientation du graphe (ni de l'emplacement de la racine). Seulement une fois le graphe construit, il est orienté par l'étude des variantes et la détermination d'une racine⁷⁴. À la suite de Dom Quentin se développe un courant de stémattologie assistée par ordinateur, dont les premiers balbutiements sont redevables aux travaux d'un autre moine de Solesmes, Dom Jacques Froger, dans les années 1960⁷⁵, à la naissance d'un intérêt assez vif des philologues sur les possibilités de l'ordinateur⁷⁶, puis à la constitution progressive d'un sous-champ spécialisé que l'on nomme généralement « stémattologie », et qui, quoiqu'impliquant un nombre relativement restreint de participants, connaît un dynamisme certain, renforcé par la vogue, plus récente, des « humanités numériques » et par la

⁷³ Voir par exemple *Ibid.*, p. 289–297, « A tradition of average difficulty : Jean Renart's *Lai de l'ombre* ».

⁷⁴ Pour plus de détails sur l'algorithmie que recouvre la méthode quentinienne, et qu'il serait trop long d'exposer ici, se rapporter à Dom Henri Quentin, *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate*, Rome, Desclée, 1922 ; et Dom Henri Quentin, *Essais de critique textuelle (ecdotique)*, Paris, A. Picard, 1926.

⁷⁵ Dom Jacques Froger, *La critique des textes et son automatisation*, Paris, Dunod, coll. « Initiation aux nouveautés de la science », 1968.

⁷⁶ Voir par exemple les actes du colloque *La pratique des ordinateurs dans la critique des textes*, dir. Robert Marichal, Jean Glenisson, Jean Irgoin et Jacques Monfrin, Paris, CNRS édition, 1979.

création de passerelles méthodologiques avec, notamment, des champs de la biologie, plus précisément la phylogénétique et les méthodes de la cladistique, nonobstant également l'élaboration de méthodes assistées par ordinateur reposant sur des principes philologiques traditionnels⁷⁷.

Ce développement des méthodes stemmatologiques, s'il s'est souvent fait dans une perspective éditoriale (reconstructionniste ou de « généalogie des versions scribales »), a pu aussi se placer dans une perspective de l'ordre de l'histoire des textes, de leur diffusion ou de leur réception, d'une histoire des copies⁷⁸.

Philologie numérique : continuation des débats par d'autres moyens ou troisième voie ?

Une question, que nous ne pouvions pas ne pas traiter avant de conclure ce panorama des débats philologiques autour des notions de copie, authenticité et originalité, est celle du rôle joué par la montée en puissance des éditions électroniques et de la « philologie numérique ». Si, comme on l'a vu, leur naissance a été fortement marquée par l'influence de la *New Philology*, elles ont aussi été le vecteur d'éditions tournées vers l'intention de l'auteur. En 1995, au sujet du projet d'édition de *Piers Plowman*, Hoyt N. Duggan se rattache ainsi clairement à l'*Old Philology* :

As confident as I am that we live at an exciting time of textual discovery, I am about equally certain that the new “electronically stored textery” is not likely to result in validating last (or even this) year's flavor in literary theory. The fundamental principles and processes of textual editing have not changed in essence [...]. I regard the recent theoretical claims of the irrelevance of

⁷⁷ Se rapporter à la bibliographie, section « Étude des processus de copie, critique textuelle et stemmatologie » ; pour un compte-rendu plutôt circonspect, voir aussi Paolo Trovato, *op. cit.*, p. 179–227.

⁷⁸ Voir notamment le débat sur ce sujet, et ses implications méthodologiques, entre Alberto Varvaro et Godfried Croenen, « Stemmata, Philology and Textual History : a Response to Alberto Varvaro », *Medioevo romanzo*, 34, 2010, p. 422–426.

authors and of authorial intention to be rank folly [...] it is our attempt to recover Langland's versions of *Piers Plowman* that makes our work worthwhile⁷⁹.

Il constate néanmoins que, libéré des contraintes économiques du papier, l'électronique est une opportunité de résoudre les divisions dans le champ philologique en permettant de rendre disponible différentes formes d'un même texte, transcriptions, éditions documentaires et édition critique. En effet, permettant une démultiplication des formes prises par le texte édité, et les projets vastes incluant des transcriptions de tous les témoins disponibles, potentiellement sous plusieurs formes, les éditions électroniques paraissent avoir été vecteur de pratiques innovantes, tout en perpétuant une diversité des approches qui lui préexistait. De cette diversité témoigne l'ampleur prise par la tentative d'élaboration de recommandations par la *Text Encoding Initiative*, dont les *Guidelines*, divisées en vingt-trois chapitres et décrivant plus de cinq cent éléments différents, demeurent en constante évolution⁸⁰ ; en témoigne aussi l'impossibilité, pour l'instant, de définir des pratiques uniformes d'une édition à l'autre⁸¹. Encore faut-il bien savoir ce que l'on entend par « édition électronique », dans la mesure où, d'une part, rares sont aujourd'hui les éditions, qu'elles soient publiées sous forme imprimée ou numérique, à ne pas avoir recours à l'ordinateur d'une façon ou d'une autre, et où, d'autre part, peuvent être publiées sur Internet des éditions réalisées par des méthodes très traditionnelles. Pour éclaircir ce point, nous pourrions, en suivant ce qu'a

⁷⁹ Hoyt N. Duggan, « The Electronic Piers Plowman Archive and SEENET », intervention au congrès *The Electric Scriptorium*, Université de Calgary, 12 nov. 1995, (<http://xml.coverpages.org/duggan-piers1.html>).

⁸⁰ TEI Consortium, *TEI P5 : Guidelines for Electronic Text Encoding and Interchange*, 2014, (<http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/en/html/>, consulté en novembre 2014).

⁸¹ Sur ce point, voir l'article de Tara Andrews, « The Third Way : Philology and Critical Edition for a Digital Age », *Variants : the Journal of the European Society for Textual Scholarship*, 10 (2012).

notamment proposé récemment Tara Andrews, caractériser la « philologie numérique » par son recours extensif à l’outil informatique tout au long du processus éditorial :

[...] there is what we might call “digital philology”, an approach to textual editing that welcomes the aid of technology wherever possible and which will usually, but not necessarily, result in a digital publication. The difference between the traditional approach to philology, whether “old” or “new”, and the digital approach lies in their respective willingness to divide labour between human and artificial intelligence; [...] The method of production, rather than the published form that the resulting editions take, is the practice wherein lies most of the promised revolution within textual scholarship, but it has attracted considerably less attention than the question of digital publication. [...] The deeper value of digital philology, however, is that it should allow not only for innovative means of publication and display, but also innovative working methods and unexpected results, when we can cast aside so many of the practical limitations on the management of data that existed through to the end of the twentieth century⁸².

Ainsi, plus qu’une nouvelle théorie critique, la philologie numérique renvoie en réalité à un ensemble d’outils permettant de prolonger les méthodes traditionnelles en profitant des facultés de calcul démultipliées fournies par l’ordinateur : algorithmes de collation, stemmatologie assistée par ordinateur, outils statistiques d’analyse des textes, de leur langue, et d’autres encore, existants ou à inventer. Néanmoins, par les possibilités nouvelles qu’il apporte, le numérique est également en mesure de favoriser l’émergence ou le développement de synthèses ou de nouvelles approches. Ainsi, si l’édition documentaire de chacun des témoins ne suffit pas à constituer une édition critique complète, elle est néanmoins un apport

⁸² *Ibid.*

indéniable d'information et favorise la diversité des usages scientifiques (philologique, linguistique, littéraire, paléographique, etc.) et les usages du numérique peuvent être porteurs de progrès non négligeables.

Puisque, à la conclusion d'une si longue revue des débats donnant vie au champ de l'ecdotique, il est de bonne mesure de proposer l'esquisse d'une synthèse dans les méthodes d'édition, en regard des deux axes que nous avons d'abord évoqués, fidélité à l'intention de l'auteur et fidélité aux témoins, et que nous avons largement explorés, nous souhaitons, parmi les propositions récentes en la matière, en retenir deux, pour leur intérêt et parce qu'elles illustrent les différentes possibilités que nous venons d'évoquer.

Nadia Altschul, classifiant les différentes approches philologiques en fonction de leur confiance (lachmannienne) ou non (bédiériste, *New Philology*) dans la méthode généalogique, et de leur intérêt pour l'intention de l'auteur (lachmannienne, bédiériste) ou les versions scribales (*New Philology*), propose ce qu'elle qualifie de « quatrième voie », c'est-à-dire une approche cumulant méthode généalogique et intérêt pour les versions scribales, et cherchant à élaborer une « *genealogy of scribal versions* », reconstituant et donnant à lire le texte de tous les subarchétypes et modèles perdus de la tradition⁸³.

Présentant leur projet d'édition de la *Chanson d'Aspremont*⁸⁴, Giovanni Palumbo et Paolo Rinoldi ont récemment proposé le concept d'une édition « orientée vers la tradition » et qui, à côté d'une étude et

⁸³ Nadia Altschul, « The Genealogy of Scribal Versions : A "Fourth Way" in Medieval Editorial Theory », *Textual Cultures : Texts, Contexts, Interpretation*, 1, 2006, p. 114–136, (http://muse.jhu.edu/journals/textual_cultures/v001/1.2.altschul.html, consulté le 16 février 2013).

⁸⁴ Giovanni Palumbo et Paolo Rinoldi, « Prolégomènes à l'édition du corpus français de la Chanson d'Aspremont », dans *Epic Connections / Rencontres épiques : Proceedings of the Nineteenth International Conference of the Société Rencesvals, Oxford, 13–17 August 2012*, dir. Marianne J. Ailes, Philip E. Bennett et Anne Elizabeth Cobby, Édimbourg, à paraître. Je remercie les auteurs de m'avoir permis de consulter le texte de leur intervention.

transcription de chacun des témoins, proposera une reconstruction des principaux subarchétypes fournissant ainsi un outil global de compréhension et de connaissance d'une tradition textuelle.

Ainsi, chaque copie cesserait d'être un électron éclaté dans une tradition globale inconnaissable, situation que la *New Philology* risquait d'engendrer, mais est en réalité dotée d'un sens nouveau par la place qui lui est attribuée dans l'histoire du texte. Cette perspective semble à certains égards rejoindre celle que prophétisait en 1949 un Alphonse Dain optimiste :

La philologie n'en est pas encore arrivée à ce stade où elle ne fera plus connaître au lecteur que les manuscrits perdus, lorsqu'elle aura la certitude de les reconstituer sans erreur possible ; mais elle y tend. Le seul fait de choisir une leçon, d'en faire la critique, c'est déjà prononcer un jugement dans l'ordre de l'histoire du texte, et remonter plus haut que le stade du manuscrit utilisé. [...] Plus tard, en des temps meilleurs, on imprimera ces témoins perdus et, d'étape en étape, on remontera progressivement vers l'auteur. Ce sera sans doute la formule des éditions dans cinquante ou cent ans. Mais déjà nous sommes à la quête du manuscrit perdu⁸⁵.

L'attribution des textes médiévaux

Penchons-nous à présent sur (ou, plutôt, levons les yeux vers) la « haute critique », et les disciplines philologiques se préoccupant de la localisation, de la datation et tout particulièrement, vu notre sujet, de l'attribution des textes.

On établit souvent, à l'intérieur de ces sciences, une distinction – quoique ces termes soient parfois un peu flottants d'un auteur à l'autre – entre critères externes et internes. Tels que mis en œuvre par Contini, dans

⁸⁵ Alphonse Dain, *op. cit.*, p. 171.

son édition du *Fiore* et du *Detto d'amore* et son étude de référence sur leur attribution à Dante Alighieri, les critères externes (« *argomenti esterni* ») comprennent les témoignages d'autres auteurs, les références dans le texte à des éléments historiques, culturels, biographiques, ainsi que la critique des sources ; on pourrait aisément y adjoindre d'autres éléments de contexte historique relatifs à la vie de l'auteur, aux foyers de production, aux attestations de tout type. Les critères internes (« *argomenti interni* ») rassemblent ce que le philologue peut établir à partir de l'analyse directe de la langue et du style d'un texte⁸⁶.

C'est de l'étude de ces critères internes dont je voudrais dire encore quelques mots, car leur lien avec le sujet me paraît fort. En effet, supposer la capacité pour une science à identifier un auteur à partir de critères stylistiques contient en soi un très lourd présupposé, qui n'a jamais vraiment été tout à fait établi : l'existence d'un style unique et identifiable, c'est-à-dire d'un agencement de divers phénomènes, que nous dirons stylistiques, dans une quantité et des proportions différents d'un individu à l'autre et uniques à chacun, forme d'empreinte digitale langagière. Autrement dit, l'originalité de l'écrit de chacun, et son authenticité, dans son sens auctorial, serait un phénomène positif : mesurable, quantifiable, ou pouvant être décrit mathématiquement. Or, comme le faisait remarquer récemment un savant américain⁸⁷, cette hypothèse n'a jamais été testée, et encore moins prouvée.

Quoi qu'il en soit, les études d'attribution par la mesure des critères internes ont donné naissance à une science particulière, durant les dernières

⁸⁶ Gianfranco Contini, *Il Fiore e il Detto d'amore attribuibili a Dante Alighieri*, Milano, Arnoldo Mondadori, coll. « Le opere di Dante Alighieri », 1985 ; voir Paolo Canettieri, *et al.*, *op. cit.*, 4 « Poetry schools, attribution and intertextuality ».

⁸⁷ Joseph Rudman, « Attribution Studies : Ignis Fatuus or Rosetta Stone », *BSANZ Bulletin*, 24, 2, 2000, p. 163–176, à la p. 170 : « The primary hypothesis behind non-traditional authorship studies is that every author has a verifiably unique style. This hypothesis has never been tested, let alone proven ».

décennies du XIX^e siècle, qu'on est alors venu à qualifier de « stylométrie⁸⁸ ». Cette science, naissante en 1899, et qui vient alors de se doter d'un nom – mais dont le seul et unique objet d'étude est encore, à ce moment, la chronologie des dialogues de Platon –, a connu au cours du siècle suivant des développements divers et nombreux⁸⁹, auxquels l'informatique est venue apporter un secours décisif, jusqu'à se constituer en champ autonome, ou sous-champ des sciences de l'information, que l'on nomme le plus souvent l'« *authorship attribution*⁹⁰ ». Ce champ a connu un dynamisme extrême durant ces vingt dernières années⁹¹, dépassant le cadre strict de recherches sur les auteurs anciens⁹² pour s'élargir à ceux de l'expertise légale et du renseignement⁹³.

⁸⁸ Voir la synthèse que propose Paul Tannery, qui revient sur les travaux de Dittenberger sur les dialogues de Platon, et ceux de Lewis Campbell et W. Lutoslawski, qui serait apparemment l'inventeur du terme de « stylométrie » (Paul Tannery, « La Stylométrie : ses origines et son présent », *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, 47 (1899), p. 159–169, <http://www.jstor.org/stable/41076911>).

⁸⁹ On citera, en France, les travaux du linguiste Charles Muller et de ses élèves ; voir notamment Charles Muller, « Moyens statistiques et problèmes d'attribution de textes anonymes : à propos d'une recherche sur Jean Renart », dans *Langue française et linguistique quantitative : recueil d'articles*, Genève, coll. « Travaux de linguistique quantitative », 4, 1979, p. 271–279.

⁹⁰ Voir notamment le numéro spécial d'*English studies*, 93, 3, 2012, « Stylometry and Authorship Attribution », dir. Javier Calle-Martín et Antonio Miranda-García, en ligne, <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/0013838X.2012.668788>, consulté le 30 janv. 2013.

⁹¹ Joseph Rudman recense plus de 800 contributions et articles pour la période 1997–2012 (Joseph Rudman « The State of Non-Traditional Authorship Attribution Studies – 2012: Some Problems and Solutions », *English Studies*, t. 93, n° 3, 2012, p. 259–274, <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/0013838X.2012.668785>, consulté le 30 janvier 2013, à la p. 260).

⁹² Qui se poursuivent néanmoins ; on citera, parmi les travaux récents dans le champ de la stylométrie, les études sur les écrits attribués à Hildegarde de Bingen (cf. Mike Kestemont, Sara Moens et Jeroen Deploige, « Collaborative authorship in the twelfth century : A stylometric study of Hildegard of Bingen and Guibert of Gembloux », *Literary and Linguistic Computing*, 2013, <http://llc.oxfordjournals.org/content/early/2013/10/26/llc.fqt063>, consulté le 29 décembre 2014).

⁹³ Pour l'étude, entre autres choses, des revendications d'attentat. En la matière, le cas du « Unabomber manifesto » est fameux ; cf. D. W. Foster, *Author Unknown : On the Trail of Anonymous*, [2000], New York, Henry Holt, 2001, 2^e éd.

Que ces études plus récentes peuvent-elles nous apprendre sur la possibilité de la mesure du style d'un auteur et sur la nature de ce qui serait véritablement unique à chacun ? Tout d'abord, que pour identifier un auteur, les mots rares ou les termes peu courants, la variété du lexique, ne sont pas d'un grand secours, variant selon le sujet traité ou d'un texte à un autre, mais que ce sont plutôt les fréquences et distributions des mots les plus courants (mots-outils, « mots vides » ou « *stop words* ») qui caractérisent le mieux un auteur. Elles nous apprennent aussi que parfois, plutôt que d'étudier les fréquences des mots en eux-même, il est plus efficace d'élargir aux segments répétés ou de rétrécir aux séquences de *n*-caractères (*n-grams*), peut-être mieux à même de capturer l'information grammaticale. Enfin, que la mesure du style pourrait permettre, outre l'attribution à un individu donné, le « profilage » de l'auteur (genre, âge, niveau d'éducation,...) et, pourquoi pas, l'identification d'une forme d'*usus scribendi*.

Ces éléments sont de nature à amener à une réflexion toute particulière, si l'on songe à la nature du processus de copie et de la variance qu'il engendre, dans laquelle la modification de l'ordre des mots et les ajouts, omissions, substitutions de mots-outils sont parmi les phénomènes courants, susceptibles d'engendrer un « bruit » difficilement mesurable, mais à même de brouiller une « authenticité » auctoriale ainsi définie. Si, dans la pratique, la situation n'est pas nécessairement toujours insoluble et que les méthodes statistiques peuvent permettre de surmonter un certain nombre de ces difficultés, d'un point de vue plus théorique, les phénomènes de copie posent avec une grande acuité la question de l'authenticité du texte en tant que conformité avec l'écriture d'un auteur dans son individualité la plus irréductible, qui serait mesurée par les moyens qui viennent d'être évoqués. Si l'on réfute cette définition, qui connaît pourtant une certaine vérification empirique, il nous faudrait peut-

être nous résoudre à renvoyer cet aspect de l'authenticité du côté de la réception des textes, ou bien admettre que, sur la forme exacte prise, prime le sens et, en définitive, l'intention de l'auteur.